FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Nom du produit : INSPIRÉ LA VIE EST BELLE 10%

Utilisation recommandée : Bougies parfumées / Fondants parfumés

Formulation : Fragrance à 10% dans une base non classée (cire/paraffine, etc.)

Conformité : Règlement CE 1907/2006 (REACH) & CE 1272/2008 (CLP)

# SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l’entreprise

1.1 Identificateur de produit : INSPIRÉ LA VIE EST BELLE 10%

1.2 Utilisations identifiées pertinentes : Parfum pour bougies et fondants

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

 Nom : [À compléter]

 Adresse : [À compléter]

 Téléphone : [À compléter]

 Email : [À compléter]

1.4 Numéro d'appel d'urgence : Centre antipoison local

# SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

 - Eye Irrit. 2 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

 - Skin Sens. 1 - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

 - Aquatic Chronic 2 - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

2.2 Éléments d’étiquetage :

 Pictogrammes : [GHS07] [GHS09]

 Mention d’avertissement : Attention

 Mentions de danger : H317, H319, H411

 Conseils de prudence : P261, P273, P280, P302+P352, P333+P313, P337+P313

# SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Ce mélange contient notamment (liste indicative) :

 - Linalool (CAS 78-70-6)

 - Hydroxycitronellal (CAS 107-75-5)

 - Benzyl salicylate (CAS 118-58-1)

 - Coumarine (CAS 91-64-5)

 - Limonene (CAS 5989-27-5)

 - Geraniol (CAS 106-24-1)

 - Alpha-isomethyl ionone (CAS 127-51-5)

 - Citronellol (CAS 106-22-9)

 - Hexyl cinnamal (CAS 101-86-0)

 - Eugenol (CAS 97-53-0)

[Les sections 4 à 16 peuvent être complétées selon les besoins réglementaires ou à la demande.]

# SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

 - Inhalation : Transporter la personne à l’air libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

 - Contact avec la peau : Laver abondamment à l’eau et au savon. Consulter un médecin en cas d’irritation.

 - Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si l’irritation persiste.

 - Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

# SECTION 5 : Mesures de lutte contre l’incendie

5.1 Moyens d’extinction : Dioxyde de carbone, poudre sèche, mousse résistante à l’alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

 - Peut produire des fumées toxiques en cas de combustion (CO, CO2).

5.3 Conseils aux pompiers :

 - Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection complète.

# SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles :

 - Porter des équipements de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l’environnement :

 - Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d’eau.

6.3 Méthodes de nettoyage :

 - Absorber avec un matériau inerte. Ventiler la zone contaminée. Éliminer les déchets conformément à la réglementation locale.

# SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

 - Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

7.2 Conditions d’un stockage sûr :

 - Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l’écart de la chaleur et des flammes nues.

# SECTION 8 : Contrôles de l’exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

 - Aucun seuil d’exposition professionnelle spécifique disponible pour ce mélange.

8.2 Contrôles de l’exposition :

 - Protection respiratoire : Non nécessaire en utilisation normale. Utiliser un masque en cas de ventilation insuffisante.

 - Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques.

 - Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

 - Protection de la peau : Vêtements de protection adaptés.

# SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

 - Aspect : Liquide huileux (dans la formulation à 10%)

 - Couleur : Jaune pâle à ambré

 - Odeur : Florale, gourmande, fruitée

 - Point d’éclair : > 100 °C

 - Solubilité : Insoluble dans l’eau, soluble dans les huiles

 - Densité relative : ~0,95 - 1,05 g/cm³

# SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Stable dans des conditions normales d’utilisation.

10.2 Stabilité chimique : Stable à température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter : Chaleur excessive, flammes nues.

10.5 Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

# SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

 - Irritation oculaire : Peut provoquer une irritation.

 - Sensibilisation cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

 - Aucune donnée toxicologique complète disponible pour le mélange dans son ensemble.

# SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité : Certaines substances peuvent être peu biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé pour le mélange.

12.4 Mobilité dans le sol : Non déterminé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Le mélange ne contient pas de substances identifiées comme PBT/vPvB.

12.6 Autres effets néfastes : Éviter les rejets dans l’environnement.

# SECTION 13 : Considérations relatives à l’élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

 - Ne pas rejeter dans les égouts. Éliminer selon la réglementation locale en vigueur.

 - Déchets d’emballage : Éliminer comme déchets dangereux ou recycler selon les règles locales.

# SECTION 14 : Informations relatives au transport

Produit non classé comme dangereux pour le transport selon ADR, IMDG, IATA.

14.1 Numéro ONU : Non applicable

14.2 Nom d’expédition des Nations Unies : Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable

14.4 Groupe d’emballage : Non applicable

14.5 Dangers pour l’environnement : Oui – danger pour l’environnement marin (GHS09)

14.6 Précautions particulières à prendre par l’utilisateur : Éviter tout déversement accidentel.

# SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d’environnement :

 - Conforme aux règlements REACH et CLP en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non réalisée pour ce mélange.

# SECTION 16 : Autres informations

Mentions H complètes :

 - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

 - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

 - P261 : Éviter de respirer les vapeurs.

 - P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection.

 - P273 : Éviter le rejet dans l’environnement.

 - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l’eau et au savon.

 - P337+P313 : Si l’irritation oculaire persiste : consulter un médecin.